

CONSEIL CONSULTATIF REGIONAL DE LA MER MEDITERRANEE

MED-RAC 38/09

Le 8 octobre 2009

A l'attention des membres du CCR Méditerranée

Objet : réunion de travail sur la question du thon rouge en vue de la plénière de l'ICCAT 2009

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à La réunion préparatoire sur la question du thon rouge en vue de la plénière de l'ICCAT 2009. Le service d'**interprétation** sera assuré en anglais, français, italien et espagnol. **La réunion se déroulera le 13 octobre 2009 de 14.00 à 18.30** à l'adresse suivante :

**Rue Montoyer 24
1000 Bruxelles**

Pour vos réservations hôtelières, n'hésitez pas à contacter RESOTEL. Le service est gratuit.

Vous trouverez en annexe le programme de travail provisoire de la réunion.

Nous sommes heureux de vous confirmer que **les frais de transport et de séjour de maximum 20 membres du CCR** pourront être pris en charge par le budget du CCR. Les observateurs ne sont pas pris en charge. Par ailleurs, les **règles habituelles de remboursement** de la Commission sont applicables pour cet événement. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir **conserver vos cartes d'embarquement aller-retour ORIGINALES**, ainsi qu'une photocopie du billet en **classe économique** complet avant son utilisation, et le cas échéant, une copie de la facture (si le tarif n'apparaît pas sur le titre de transport).

Merci de **renvoyer toutes ces pièces** pour remboursement après l'événement et ce, **avant 10 novembre 2009** à l'adresse provisoire suivante : Francisca Martinez – Tramlaan 114 – 1933 Sterrebeek.

La capacité de la salle de réunion est limitée. Veuillez noter qu'à ce jour il ne reste que six places de disponibles. Il est par conséquent indispensable à ce stade, de demander une confirmation de votre inscription avant de réserver vos billets.

Dans l'attente de vous rencontrer à Bruxelles, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Francisca Martinez

CONSEIL CONSULTATIF REGIONAL DE LA MER MEDITERRANEE

Coordinatrice

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture des travaux par le Président Mourad Kahoul.
2. Tour de table et présentation des participants.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. **Introduction par un représentant de la Commission européenne sur la situation du dossier thon rouge** et notamment :
 - debriefing concernant la réunion de la Commission des experts nationaux sur les questions CITES qui s'est tenue à Bruxelles le 21 septembre ;
 - Présentation de la position que défendra la Commission lors de la plénière de l'ICCAT ;
 - Plans de gestion de la capacité (flotte et fermes) ;
 - Avis du Comité scientifique.Questions à l'orateur. Echange de vues.
5. **Position des professionnels** quant à l'inscription du thon rouge à l'annexe I ou II de la CITES. Introduction par Mme Caroline Mangalo, représentante du CNPMEM (FR). Tour de table (à confirmer).
6. **Quelles dispositions supplémentaires les professionnels communautaires sont-ils prêts à accepter ?** Introduction par G. Basciano (AGCI Agrital). Tour de table. Echange de vues.
7. **Etat des travaux de recherche conjoints entre les professionnels et les scientifiques.** Introduction par M. Gilberto Ferrari (à confirmer).
8. **Position des ONG concernant le thon rouge.** Présentation par un représentant de WWF (à confirmer).
9. **Pêche récréative et sportive : introduction par M. Jan Kappel (EAA)**
 - Propositions à l'intention du groupe de travail de l'ICCAT sur la pêche sportive et récréative ;
 - Définition de la pêche sportive et récréative de l'ICCAT ;
 - La pêche récréative et le thon rouge.
 - Quotas dans les Etats membres ;
 - Règles et dérogations en vigueur ou à proposer pour la pêche sportive et récréative dans tous les Etats membres ;
 - Système de sanctions égales pour tous les Etats membres.
10. **Situation du dossier « espadon » en Méditerranée.** Introduction par Mme Caroline Mangalo (CNPMEM, FR) (à confirmer).
11. Divers et notamment, **possibilité d'adopter un avis du CCR sur la question du thon rouge.**